# Informations générales

Email de contact : christophe.gay@herault.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 27 décembre 2022

Nature juridique de la structure porteuse : Métropole

Nom de la structure porteuse : Montpellier Méditerranné Métropole

Si protocole de préfiguration : date de signature : 24 juin 2022

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :Nom: Montpellier Méditerranée Métropole, nature: METRO, SIREN: 243400017

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* PLUI
* PDU
* PLH
* PAPI
* PCAET
* Plan de valorisation de l’architecture et du patrimoine (PVAP)
* SCOT

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* Contrat de sécurité intégrée
* Contrat de ville
* Contrat local de Santé
* Contrat logement
* Contrat objectif territorial ADEME
* OPAH
* Contrat territorial d’éducation artistique et culturelle (CTEAC)
* Convention ANRU
* Convention globale CAF

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Cités éducatives
* Conseillers numériques France services
* Fabrique des territoires
* France Mobile
* France services
* Programme réussite éducative

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Cap sur la transition écologique : une métropole utile à ses commiunes et ses habitants
* Métropole et relance économique : construire une économie prodiuctive et durable

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Non

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Oui

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Gestion des risques (inondations…)
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Accès à un logement de qualité
* Sûreté et sécurité
* Santé et soins
* Usages et inclusion numériques
* Education
* Loisirs
* Sport
* Culture et patrimoine
* Véhicules électriques, hybrides, GNV, bornes de recharge…
* Transports en commun
* Organisation des déplacements
* Mobilités douces
* Réseaux verts et intelligents
* Production d’énergies renouvelables
* Economie, production et consommation durable
* Tourisme durable
* Soutien aux filières innovantes et de R&D
* Emploi et Insertion
* Economie sociale et solidaire
* Ecologie industrielle et économie collaborative
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Espaces publics, espaces verts
* Extension urbaine maîtrisée
* Infrastructure(s) et réseaux (numérique, eau,chaleur…)
* Opération de requalification (friches…)
* Restauration et alimentation durable
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Circuits courts agricoles

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 34

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 0

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Nom: Montpellier Méditerranée Métropole, nature: METRO, SIREN: 243400017
* Préfet de l’’Hérault
* DDI
* Agences de l’ETAT
* ADEME
* CDC
* Banque des Territoires

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées : Conférence des maires

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : 1

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : 2

Liste des partenaires socio-économiques : CCI, CMA, CA, CDC, OFB, ANAH, ANRI, BPI, et Banque des Territoires

Démarches de co-construction du CRTE : Concertation élus/techniciens

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Oui

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale :

* Mobilités douces
* Organisation des déplacements
* Transports en commun

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Oui

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions : Oui

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Non

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : NON

Mobilisation d’une ingénierie externe : NON

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 0€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 0€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 0€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0€